

COMMUNIQUE DE PRESSE

Déclic Mobilités publie un guide inédit pour évaluer la mobilité en entreprise



Cette première publication de Déclic Mobilités - la communauté de pratiques de la mobilité durable en Nord-Pas de Calais - s'appuie sur les travaux menés par un regroupement régional d'acteurs privés et publics pendant plusieurs mois.

Conçu comme une boîte à outils, le guide répond concrètement aux attentes des responsables chargés de la mobilité dans les organisations : enjeux de l'évaluation, coût des déplacements, collecte des données, définition d'indicateurs, bonnes pratiques... Cette démarche offre aux organisations une perspective inédite des bénéfices réels – environnementaux, sociétaux ou financiers – qu'apportent les actions de management de la mobilité.

Le guide permet également de mieux appréhender les différents programmes régionaux qui fixent le cap de la réduction des gaz à effet de serre ou de la pollution pour les années à venir. Disponible à partir du 19 février, le guide « Management de la Mobilité : évaluer pour progresser » paraît sous deux formats, papier et numérique.

Management de la mobilité, de quoi s'agit-il ?

À l'échelle du Nord-Pas de Calais, on dénombre plus de 13 millions de déplacements quotidiens dont les deux tiers effectués en voiture ; près de quatre déplacements par jour et par personne, dont un pour se rendre sur son lieu de travail (aller simple).

Le management de la mobilité touche à toutes les dimensions du déplacement dans les organisations : qu'il s'agisse du besoin de se déplacer, du mode de déplacement, du trajet ou encore du moment du déplacement. Il privilégie principalement des dispositifs tels que les Plans de Déplacements Entreprise (PDE) dans une optique de changement de comportement. Le management de la mobilité s'adresse aux entreprises et aux collectivités. Dans l'entreprise, les mesures concernent par exemple le covoiturage, le télétravail, l'incitation à utiliser les transports en commun, le vélo, etc.

Les actions de management de la mobilité permettent à l'entreprise de diminuer les coûts associés aux déplacements (remboursement des indemnités kilométriques pour les déplacements professionnels notamment), de libérer du foncier (places de parking), de diminuer le temps passé par les collaborateurs dans les transports et donc améliorer leur productivité, de diminuer leur empreinte carbone, etc.

Ce guide, qu'apporte-t-il de nouveau ?

Le guide « Management de la mobilité : Evaluer pour progresser » a été conçu à partir de l'expérience acquise de professionnels issus des secteurs privé et public : Déclic Mobilités, AG2R LA MONDIALE, la Ville de Lille, la CARSAT Nord-Picardie, Auchan, Norpac, l'Université Catholique de Lille et la direction Régionale Nord-Pas de Calais de l'ADEME, dont les échanges ont été facilités par ATEMA Conseil, société de conseil spécialiste de la mobilité durable.

Véritable outil pédagogique, il recueille les méthodes et les outils d'évaluation les plus pertinents pour appréhender les actions de mobilité dans les organisations.

Il s'appuie en grande partie sur des cas concrets d'évaluation menés par des entreprises de la région Nord-Pas de Calais et sur des exemples d'outils dédiés au calcul d'impact.

Rappelons enfin que dans la région Nord –Pas de Calais, il existe plusieurs programmes qui fixent le cap de la réduction des gaz à effet de serre ou de la pollution, de la consommation d'énergies fossiles, ... pour les années à venir : le Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA), le Schéma Régional Climat-Air-Energie (SRCAE) et le Plan Climat-Energie Territorial (PCET).

POUR EN SAVOIR PLUS

Déclic Mobilités

Animée par Réseau Alliances – acteur de la Responsabilité Sociétale des Entreprises en région depuis 1993, Déclic Mobilités est la communauté de pratiques de la mobilité durable en Nord-Pas de Calais. Déclic Mobilités vise à faciliter les démarches de management de la mobilité (Plans de déplacements entreprise, par exemple) et accompagner la conduite du changement vers les nouvelles mobilités dans les entreprises et organisations du Nord-Pas de Calais.

Cette action se décline autour de trois axes :

1. capitaliser & diffuser les retours d'expériences
2. mettre en réseau les entreprises et les parties prenantes de la mobilité
3. co-construire des outils au service du *mobility manager*

Elle agit par le biais :

- D'ateliers d'échanges de pratiques
- De groupes de travail
- D'un site web ressource : www.declic-mobilites.org